28 nov 2019 -14:25

Commerce de reptiles et d'amphibiens exotiques en Belgique et dans l'Union européenne : conférence 04/12

En Belgique, la détention de reptiles et d'amphibiens (NAC) est à la mode. Dans leur milieu naturel, ce sont des espèces extrêmement fragilisées. Les amphibiens font partie des espèces les plus menacées au monde et certains reptiles sont en déclin. Leur importation, souvent non réglementée, peut être néfaste pour la biodiversité et le bien-être animal. Les autorités publiques réunissent ce mercredi plus d'une centaine d'experts pour discuter des recommandations communes, afin de rendre ce commerce plus durable et plus responsable.

Sur les 8100 espèces d'amphibiens répertoriés, 40% sont en voie d'extinction. La situation des reptiles est également très problématique, or peu de ces espèces sont considérées légalement comme des espèces menacées. Ces animaux, qui sont très appréciés en Belgique comme animaux de compagnie, sont dès lors régulièrement importés, notamment de manière illégale. Cette situation doit s'améliorer.

Ce mercredi 4 décembre, de nombreux représentants issus du monde académique, de la recherche scientifique, des pouvoirs publics, du secteur privé, du monde de la santé animale et des ONG vont débattre ensemble de recommandations pouvant améliorer le commerce des reptiles et des amphibiens, lors d'une conférence organisée par le SPF Santé publique.

Leur objectif : repenser le commerce des reptiles et des amphibiens de manière multidisciplinaire, afin de pouvoir donner une information globale et cohérente au citoyen, pour rendre leur détention et leur commerce plus responsables.

Informations pour les journalistes

La conférence aura lieu au RESIDENCE PALACE, rue de la Loi 155, 1040 Bruxelles.

Un point presse, organisé à 10h40, vous permettra de faire le point sur les dernières avancées scientifiques menées par l'université de Gand, sur le commerce des reptiles et des amphibiens et ses impacts en termes de santé animale, santé environnementale et bien-être animal.

Le programme détaillé de la conférence est disponible sur https://www.biodiversity.be/4854.

Un dossier de presse peut être envoyé sur demande.

Contact : Vinciane Charlier, porte-parole du SPF Santé publique, vinciane.charlier@health.fgov.be - GSM : 0475 93 92 71

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
http://www.health.belgium.be

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe & Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be

© 2020 - news.belgium.be